



# CSE TER Bretagne Mai 2023

## INTRODUCTION

Voici le compte rendu du CSE du mois de  
Mai 2023.

Toujours mobilisées contre les retraites,  
les déclarations de toutes les  
organisations syndicales rappellent, une  
fois de plus, l'UNITÉ pour gagner le  
retrait de cette réforme imposée par le  
gouvernement et du progrès social.  
RDV le 6 juin !!

Ce CSE était présidé par Mr BOURDEL  
(DRH TER Bretagne).

Bonne Lecture.

## Déclaration liminaire lue en séance

Vous trouverez notre déclaration en pièce jointe (pour nos adhérents). Nous disposons également de documents et d'informations que vos élus gardent à votre disposition dans la limite des règles de confidentialité.



**Le prochain CSE est prévu le jeudi 29 Juin 2023**

**Faites-nous remonter vos questions sur :**

**[unsa.ferroviaire.cse.bzh@gmail.com](mailto:unsa.ferroviaire.cse.bzh@gmail.com)**

## Mouvements sociaux



Le DRH est satisfait du fait que nous ayons gardé le dialogue social sur le CSE TER Bretagne tout au long de ce premier semestre malgré les mouvements sociaux.

De plus, il annonce la **table ronde Salaire du 31 mai à St Denis** où l'UNSA

**Ferroviaire a appelé massivement à se retrouver pour peser sur les négociations.**

Il se tiendra également deux tables rondes, une Emploi et une concernant la protection sociale courant juin.

D'autre part, une troisième table ronde aura lieu à l'automne pour échanger sur les CPA et temps partiel fin d'activité incluant une partie sur la pénibilité.

**Vos élus UNSA Ferroviaire ont été reçus en bilatérale avec la Directrice de région ce 31 Mai 2023**

pour faire le point sur l'actualité, l'agenda social et le sujet de la concurrence. Nous restons à votre disposition pour échanger sur ces points abordés.

## EMPLOIS

**Entre 40 et 50 recrutements externes annoncés d'ici à l'été.**

La Direction aura recruté l'équivalent des recrutements de l'ensemble de l'année 2022 et ce dans tous les métiers du TER Bretagne.

## Bienvenue

**Une nouvelle école  
Traction a débuté lundi  
22 mai. Elle est  
composée de 2 femmes  
et 12 hommes.  
(7 reconversions et 7  
recrutements externes  
dont les 2 femmes).**

### Article Ouest France

Nous apprenons lors de ce CSE qu'un article publié le 23/05, annonce que l'état prévoit un "SAS d'hébergement" pour accueillir en septembre 2023, à Bruz, des sans-abri venant de Paris.

Le site se situerait sur un terrain SNCF à proximité de la gare de Bruz et de terrains militaires.

Ce sujet semble avoir été une surprise pour SNCF TER Bretagne qui a d'ores et déjà demandé à la DZSO (SUGE) de se mettre en relation avec la préfecture d'Ille et Vilaine pour gérer ce sujet et prévenir tous problèmes de sécurité liés à la proximité des infrastructures.

### X73500 et Évolution du parc engin

**Le parc de 21 rames X73500 va être restylé aux couleurs TER BRETAGNE** au Technicentre de la Janais à Rennes.

Si nous pouvons nous satisfaire de cela pour le confort voyageurs et la QVT des ADC (nouveau siège en cabine et pupitre repeint, etc...), l'annonce d'une exploitation jusqu'en 2031 nous refroidit.

En effet, les pannes récurrentes sur ces engins ne rassurent pas vos représentants du personnel et de surcroît quand la direction déclare ne pas avoir d'informations concernant notre demande, en instance, de plan de fiabilisation de ce parc engin.



**Nous lancerons donc auprès du Technicentre nos idées d'actions de fiabilisation sur ce parc de X73500 afin qu'il puisse tenir jusqu'en 2031.**



Le Conseil Régional a validé l'achat de **6 nouvelles rames Régio2N** ainsi que potentiellement 3 autres en Option.

En parallèle, il s'agira désormais de démarrer dans les plus brefs délais, une réflexion pour assurer à réception de celles-ci la maintenance et le stationnement au Dépôt.

### Rémunération

Table ronde prévue le 31 Mai.

Concernant les salaires, le DRH rappelle une nouvelle fois que les cheminots ont pu au regard des NAO de 2022 et 2023 bénéficier d'une augmentation de 12%.

**L'UNSA défend quiconque de pouvoir attester de ces 12% d'augmentation de salaire !!!**

**Concernant le dispositif de performance TER Bretagne**, il a été attribué 355€ par agent du périmètre en 2022. Ce dispositif **sera reconduit 2 trimestres en 2023.**

Toutefois, une demande unitaire des OS a été

transmise au DRH pour pouvoir rediscuter des critères de cette prime, la régularité n'étant pas toujours impactée par les seuls faits liés au TER (ex: heurts de gibier, correspondance TGV, accident de personne etc...).

Mr Bourdel, en séance, déclare accéder à cette demande. Il y aura donc un test de la nouvelle formule sur le trimestre de juin à août.

De plus, il nous annonce qu'il devrait y avoir une évolution de l'accord intéressement au niveau national pour la SA Voyageurs en concertation avec les OS courant 2023.

**Pour l'UNSA Ferroviaire que ce soit pour les contractuels ou les statutaires, la rémunération est un des sujet clef pour que SNCF reste et redevienne attractive.**

En effet, depuis maintenant 3 ans nous perdons des agents compétents qui démissionnent et nous avons le plus grand mal à recruter dans tous nos métiers.

## Primes Weekend de pointes Axes TGV



## Dispositif Performance CSE TER Bretagne

Le DRH rappelle qu'il ne commentera pas cette décision de l'axe, qui consiste à octroyer une prime de 50€ aux agents travaillant certains weekend ciblés et rappelle que pour TER Bretagne une Prime Performance pour la période été de 300€ max sera octroyée pour l'ensemble des salariés du périmètre CSE TER si les critères retenus sont atteints.

**Pour l'UNSA-Ferroviaire, il n'est pas envisageable que les ASCT soient la boucle de rattrapage sur les pics de production en weekends en renonçant à poser des congés ou en rendant des Repos Périodiques.**

De plus, même s'il s'agit d'une expérimentation, le recours à la prime systématique qu'elle soit pour les ADC ou les ASCT n'est pas la solution à tout. Nous pouvons déjà y voir des effets pervers. Un agent pourrait se voir refuser des congés car celui qui a touché la prime

« weekend » aura besoin de récupérer son RP par exemple. De plus, cela crée des tensions inutiles avec les personnels du Sol qui eux ne sont pas concernés !!!.

## Nouveau service post été 2024

Le DRH annonce qu'au CSE de juin, suite à l'évolution future de la desserte (pour rappel, 120 trains supplémentaires par semaine), il y aura une présentation du projet du nouveau service et il nous proposera une méthode de travail commune afin de préparer et d'accompagner cette transformation majeure .

Sur ce sujet pour le DRH ces 120 trains de plus par semaines seront réalisés à parc constant

Vos élus s'interrogent sur la réalisation de la maintenance des rames alors qu'elles rouleront beaucoup plus? Des trains supplémentaires, nous n'y sommes pas opposés, bien au contraire, mais pas à n'importe quel prix!! QVT, sécurité ferroviaire, maintenance sont les grands enjeux de demain!



## Fin annoncée de la SAS

### FRET



Le mardi 23 mai, l'UNSA-Ferroviaire et l'ensemble des organisations syndicales représentatives de la SNCF ont été reçues au Ministère des Transports au sujet de la procédure européenne lancée officiellement le 18 janvier dernier, au titre d'aides d'État qualifiées d'abusives au regard de la concurrence.

L'État français et la direction SNCF semblent découvrir que les subventions versées depuis 2007 ne sont pas conformes aux règles européennes. Le scénario de "discontinuité" officialisé ce jour est selon eux la seule issue possible.

**Ce scénario qui entraîne la suppression de Fret SNCF et la création de deux entités est un désastre économique et écologique.**

Cette solution ne sera pas sans incidence pour les Françaises et Français

puisqu'elle aboutira à plus de camions sur les routes.

**L'UNSA-Ferroviaire refuse toute nouvelle réorganisation dégradant le service ferroviaire alors que les français attendent des pouvoirs publics un transport de marchandise décarboné efficace pour lutter contre le réchauffement climatique.**

Alors que Fret SNCF est revenue à l'équilibre financier ces deux dernières années, elle occupe avec ses 5 000 cheminots, 50% du marché du fret ferroviaire français. Le corps social cheminot, déjà meurtri par des années d'incessantes restructurations, attend de véritables réponses et garanties quant à leur employabilité et leurs conditions sociales d'emploi.

**Demain, ce ne sont pas uniquement les 5 000 salariés de fret sncf mais bien les 145 000 cheminotes et cheminots qui seront impactés. L'UNSA Ferroviaire est vent debout contre cette énième restructuration et sera aux côtés des salariés pour les défendre et les accompagner!**

Mr Bourdel annonce que TER jouera sa part pour les ADC Fret qui seraient impactés par la décision ministérielle.

Vos élus UNSA ferroviaire sont bien évidemment en phase sur le fait qu'il faille aider l'ensemble de nos collègues du FRET.

### VÉLOS ÉTÉ 2023



**Des aménagements pérennes sont en cours sur REGIO2N en 2023 et ZTER (réalisés en 2022)**

**Réservations obligatoires sur la période du 1<sup>er</sup> Juin au 3 Septembre.**

**Nous déplorons une nouvelle fois que cette réservation se fasse uniquement sur TER Breizhgo.**

**Un REX devra avoir lieu après ces modifications afin de savoir si les évolutions auront permis de mieux vivre le trajet pour les voyageurs (Enquête de satisfaction) et d'améliorer le quotidien professionnel de nos agents (ASCT/ Escale).**

## Point Emploi en présence de Mme Sylvaine Robillard



Recrutement de **24 personnes au 30 Avril** (7 femmes et 17 hommes ).

Pour Mai, 9 recrutements de plus sont prévus dont 3 Femmes (6 ADC, 1 agent escale, 1 opérateur maintenance électrotechnicien et 1 chargé de communication).

A fin Mai, on comptabilisera 33 recrutements externes (35 sur l'année 2022)

SNCF TER Bretagne recrute annuellement une 50aine d'alternants permettant ainsi d'aider ces jeunes à s'insérer dans la vie active et de bénéficier par la même occasion des avantages financiers liés à ces contrats.

Le DRH nous informe d'un projet en cours de construction de parcours de formation avec le Rectorat sur les métiers techniques et ce avec les grandes entreprises techniques du bassin Rennais dont la SNCF. Le DRH espère que cette démarche permettra dans les années à venir de recruter par ce biais.

Nous rappelons qu'au-delà de ce développement, il faudra avoir une réflexion sur l'accompagnement de ces stagiaires par l'encadrement du service, souvent déjà très occupé par les tâches régaliennes et de production.



Retrouvez notre MAG, nos tracts, nos communiqués de presse et bien d'autres informations sur le site

UNSA Ferroviaire

[www.unsa-ferroviaire.org](http://www.unsa-ferroviaire.org)





# QUESTIONS / REponses

#Nous souhaitons savoir où nous en sommes des recrutements au COVB ainsi que les dates prévisionnelles d'arrivée pour DAC, etc. ?

**Réponse de la Direction:** 1 Recrutement le 02/04, 2 arrivées en dispositif Ambition Maîtrise (le 22/05 et le 01/06), 1 mutation prévisionnelle en septembre.

# Suite au CSE du mois d'avril et la présentation des Visites Médicales avec infirmier(e)s (VMI) pourrait-on avoir plus de détails concernant : les personnes rentrant dans ce cadre, combien cela représente-t-il d'agents, quelles sont les personnes devant impérativement passer leurs visites avec le médecin du travail ?

**Réponse du Dr COSSET:** Ces visites sont réalisées à l'embauche par le médecin du travail puis au bout de 4 ans avec visite infirmier à 2 ans.

VMI loi 26 décembre 2016 délégation d'acte par personnel formé (infirmier) et signature d'un protocole entre les deux parties.

Visite possible à la demande de l'employeur et/ ou du salarié.

*Un décret récent permet au médecin de déléguer les visites de reprise ou de pré-reprise. En Bretagne, les médecins ont décidé de ne pas déléguer.*

**Pour la Bretagne, plus de 110 visites médicales sont en retard ce qui est supérieur aux années passées . Le médecin semble surpris de ce chiffre si élevé, il analysera la situation afin de revenir à une situation qu'il qualifie de plus normale, soit une 30aine de retard maximum.**

**Les élus votent pour l'arrivée d'un nouveau médecin Dr JURADO sur le périmètre Bretagne :**

**POUR à l'unanimité des présents**

Mme LEMAIRE BEZIER remplacera le Dr COSSET pour les missions liées au CSE TER Bretagne au regard de l'effectif majoritaire des agents TER dans son portefeuille à venir.

# Où en est-on, à date, de la réalisation du plan de formation de TER

Bretagne? Certains agents n'ayant pas eu de formation depuis plusieurs années ont-ils pu voir leur souhait de formation se réaliser ?

**Réponse de la Direction:**

*Nous nous efforçons de répondre aux souhaits de formation des agents et de leur hiérarchie dans le cadre du maintien ou de l'accroissement des compétences de chacun.*

**Constat de l'UNSA Ferroviaire:**

**Difficultés pour les COFOs de réserver des formations et capacité limitée de l'entreprise pour dégager les agents pour les formations.**

**Un GT avec le Technicampus est en cours. Il est aujourd'hui trop tôt pour en voir les effets.**

# Nous souhaitons un point suite à la mise en place du roulement full nuit du gain réalisé en termes d'occupation des voies des bâtiments de maintenance. Nous souhaitons par ailleurs savoir si cela a permis de mieux



disponibiliser le matériel et si oui à hauteur de combien de pointe assurée en plus de la période avant ce dossier de réorganisation

**Réponse de la direction:** Le niveau de disponibilité a augmenté compte tenu de plusieurs actions mises en œuvre dont la création de nouveaux roulement de nuit dont le 100% de nuits : il y a eu également notamment le passage de la SET vers les dépanneurs, l'amélioration de la supply Chain et l'achat de nouveaux vidangeurs WC. Cela a été possible également grâce à une meilleure capacité d'utilisation des voies.

Alors que les taux de disponibilité mensuel moyen étaient en deçà de 80%, ils ont passé le cap des 80% plus largement depuis 2021. Il a été inférieur à 80% 1 seule fois, et aucune fois en 2022. La progression du taux de disponibilité est toujours en cours..

**#Nous demandons une présentation du projet Stolec envisagé au Technicentre. Quels gains en énergie sont envisagés et pour quel investissement sur budget TER BZH?**

**Réponse de la direction :** A ce stade, il s'agit seulement d'une expérimentation réalisée par la Startup STOLECT. Les communications

faites par la BU TER traduisent à l'écrit et en vidéo en quoi consiste la technologie dont le principe fondamental est de pouvoir stocker puis restituer avec un rendement théorique de 70% de l'électricité non pilotable comme du solaire ou de l'éolien. La contribution de la SNCF consiste dans le fait de permettre à cette startup de bâtir ce premier de série sur le terrain du Technicentre. Ce procédé ne permet pas de gain en énergie mais de modifier à l'avenir le mix énergétique du Technicentre. Il pourrait être intéressant de conserver à terme ce dispositif mais il faut d'abord réaliser la période d'expérimentation qui aura certainement lieu durant l'année 2024.

**#Nous demandons une présentation des projets envisagés pour la zone entre le quai voie 10 et les bâtiments restants de l'EXTI de Rennes et l'impact pour nos agents venant à circuler sur cette zone.**

**Réponse de la direction :** Les 4 bâtiments 37-38-64-65 sont conservés et seront mis à la disposition de la Collectivité en 2023

Il n'est pas prévu de déplacer le parking agents à court ou à moyen terme. Des aménagements vont être réalisés afin d'éviter les stationnements anarchiques. Cela passe notamment par la resécurisation du portail situé après le bâtiment du CASI (le portail blanc)

Un abribus va être installé suite à la démolition du bâtiment historique fin juillet. Un nouveau cheminement matérialisé avec des clôtures, piquets, chaînettes et de la signalétique au sol sera réalisé. Il sera pourvu de candélabres pour l'éclairage. Aucune réflexion n'est encore menée sur le long terme.

**#Nous souhaitons avoir un point d'avancement sur la mise en place des prises de recharge des voitures électriques pour les agents sur les lieux de parking de la gare de Rennes.**

**Réponse de la direction :** A date, nous n'avons pas de retour sur l'attribution du contrat cadre national évoqué en CSE de Février, prévue en mai 2023. Il s'agira, dans une première phase, de déployer des bornes de recharge pour les véhicules de service.



**Première mise en place envisagée de bornes de recharge : premier semestre 2024 pour Beaumont et/ou Pierre Martin pour les véhicules de service.**

## Vos Représentant(e)s UNSA Ferroviaire élu(e)s

NOM	Prénom	Mail	Nom	Prénom	Mail
LAURENT	Cyril	07 77 80 85 16 <a href="mailto:cyril.laurent@sncf.fr">cyril.laurent@sncf.fr</a>	JAMOULLE	Michel	06 33 11 90 93 <a href="mailto:michel.jamouille@sncf.fr">michel.jamouille@sncf.fr</a>
GUINEHEUC	Sylvie	06 09 61 04 15 <a href="mailto:sylvie.guineheuc@sncf.fr">sylvie.guineheuc@sncf.fr</a>	LE QUERREC PERSON	Christelle	06 65 35 09 46 <a href="mailto:christelle.cadorel@sncf.fr">christelle.cadorel@sncf.fr</a>
TEXIER	Yann	06 34 67 52 61 <a href="mailto:yann.texier@sncf.fr">yann.texier@sncf.fr</a>	LECOURSONNAIS	Christophe	06 27 47 00 96 <a href="mailto:christophe.lecoursonnais@sncf.fr">christophe.lecoursonnais@sncf.fr</a>

POUR CONSULTER NOS INFORMATIONS EN LIGNE :



POUR NOUS REJOINDRE ET UNS@DHÉRER



**UNSA Ferroviaire Bretagne**

6 Bis rue Pierre Martin

35000 Rennes

Tél: 07 77 80 85 16

